



N° 210

Le 30 octobre 1992

## BARBARA McDOUGALL CONDAMNE LA VIOLENCE EN ANGOLA

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a condamné aujourd'hui l'escalade de la violence en Angola et réclamé la cessation immédiate des hostilités.

«Je suis profondément inquiète de la détérioration de la situation en Angola, a-t-elle expliqué. Le Canada engage les deux parties à respecter les résultats des élections que les Nations Unies ont déclarées libres et équitables et à revenir au processus de paix inscrit dans l'accord de paix de Bicesse.»

Le 31 mai 1991, le président José Eduardo dos Santos, du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir, et M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont signé un accord de paix qui a mis fin à 16 années de guerre civile. Les 29 et 30 septembre, des élections pluripartites ont eu lieu en Angola sous la supervision de l'ONU. L'UNITA n'accepte toutefois pas les résultats de ces élections et a retiré ses forces militaires de l'armée nationale unifiée.

La ministre a ajouté que le ministère des Affaires extérieures conseille aux Canadiens, peu nombreux, qui se trouvent encore en Angola, de quitter le pays le plus tôt possible. Quant aux Canadiens qui voudraient se rendre en Angola, on les engage à attendre que la situation s'améliore avant de donner suite à leur projet.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874